



CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE	Prorogation	Version 0
	I ATTESTATION DE PROROGATION DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DE NIVEAU 3	

Bordeaux, le 15 mai 2023

La cellule de pilotage du portage collectif HVE Nouvelle Aquitaine atteste par la présente que l'exploitation :

SAS CHATEAU MAUCAILLOU, SIRET : 37855479400016,

située Quartier de la gare 33480 Moulis-en-Médoc,

dont le certificat HVE V3 était valable du 2 janvier 2020 au 1er janvier 2023

- a émis le souhait de prolonger son certificat jusqu'au 31 Décembre 2024.
- a mis à jour annuellement et validé ses indicateurs de performance HVE

Par conséquent, le certificat HVE V3 de l'exploitation voit sa durée de validité prolongée jusqu'au 31 Décembre 2024.

Cette attestation est valable du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} janvier 2024.

Olivier DEGOS

Directeur Général Chambre régionale
d'agriculture Nouvelle Aquitaine

Stéphane DELHOUME

Référent HVE d'AFNOR Certification